

corps des architectes-conseils de l'État

la ville qui s'invente

actes du séminaire de Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande et Nantes

13, 14 et 15 octobre 2006

L'axe sud ou l'unité de la ville en projet

Le projet de l'axe sud de la ville de Rennes¹ transcrit dans l'espace public et en surface la connexion opérée par le métro des grands ensembles de la périphérie avec le centre-ville et l'université. Il s'agit d'un projet d'espaces publics, de voirie et de recomposition du tissu urbain qui se déploie depuis la rocade sud jusqu'au Parlement de Bretagne. Son propos est d'unifier et d'articuler les séquences de cet axe de développement de la ville qui relie le centre à la campagne à l'échelle de « l'archipel métropolitain ».

Patrick Germe, architecte-urbaniste, enseignant à l'école d'architecture de Paris-La Villette.

¹ Cette étude (Germe et JAM, mars 2000), commanditée et pilotée par la direction de l'Urbanisme de la ville de Rennes (Dafu) s'est appuyée sur les nombreuses études précédemment menées par cette direction. Merci notamment à Jean-Louis Berther, directeur général des services techniques, à Alain Lorgeoux, Frédéric Rossignol, Éric Tôquer et Françoise Lostanlen (DAU), sans lesquels ce travail n'aurait pu revêtir cette forme.

Un projet territorial

Le projet d'ensemble était à l'origine jalonné par trois tours (abandonnées depuis à cause de servitudes radio-électriques) ponctuant et reliant les trois sites métropolitains stratégiques identifiés sur cet axe :

- densification du site de la gare et installation du TGV dans une « place ferroviaire » tertiaire qui donne à voir le train au cœur de la ville et en relie les deux versants de part et d'autre de la voie ferrée ;
- construction de l'hôtel d'agglomération (Rennes-Métropole) dans une situation de « centralité périphérique », à l'intersection de l'axe sud et du boulevard ceinturant l'aire urbaine centrale ;
- restructuration du centre commercial d'intérêt régional implanté au sud comme un vaste foirail articulant la grande périphérie et la ville centre, à l'interface de la rocade et de l'avenue qui conduit au centre réaménagée en jardin.

Un projet de quartier

Mise à double sens, la rue de l'Alma est resserrée et élargie de plateformes piétonnes afin de permettre la création d'une promenade



Objectifs de l'axe Sud.

plantée entre les deux rives du quartier. Une place est créée devant la station de métro, autour de laquelle voisinent commerces, maison de retraite, salle de quartier... Un jardin linéaire réunit le grand ensemble du Blossne de part et d'autre de l'entrée de la ville. Sur ce jardin linéaire s'ouvrent successivement la façade urbaine du centre commercial, le pôle d'échange, la place de l'hôtel d'agglomération.

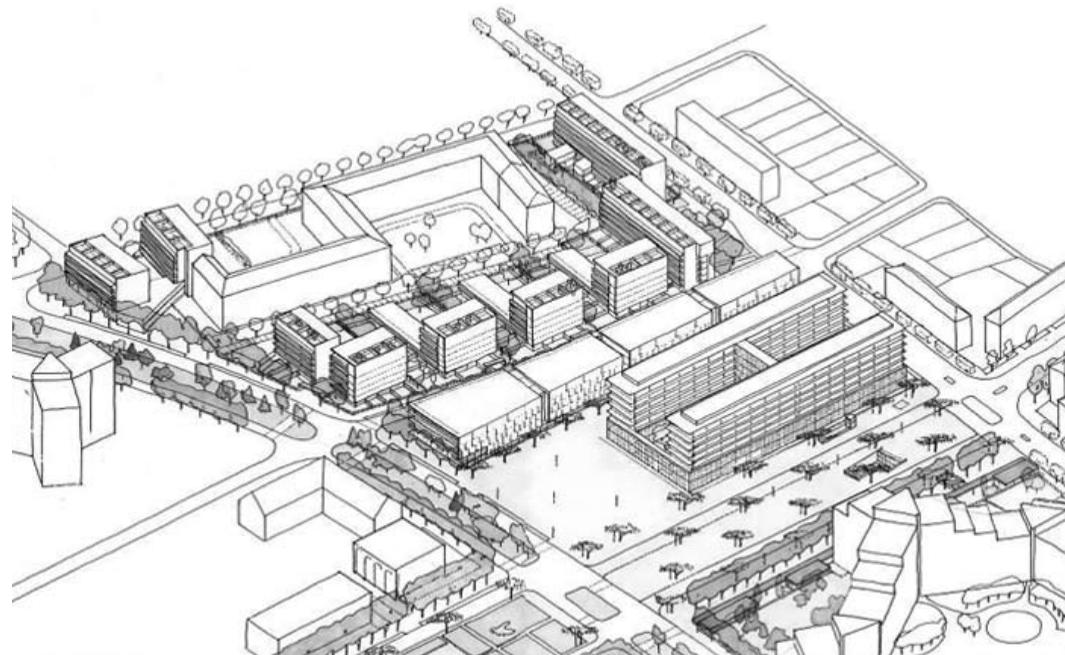
Un projet de tissu urbain

Le tissu urbain bordant la grande voie est recomposé en déclinant le dispositif de villa, association autour d'une cour ou d'un passage privé de logements collectifs et individuels. Les entrées d'immeubles regroupent sous porche les différents types d'accès (piétons, vélos, rampe de parking). Les cours ouvertes des immeubles mitoyens sont jardinées, des plots exprimant sur l'espace public la profondeur du tissu ainsi réaménagé. Les projets opérationnels et leurs maîtres d'œuvre :

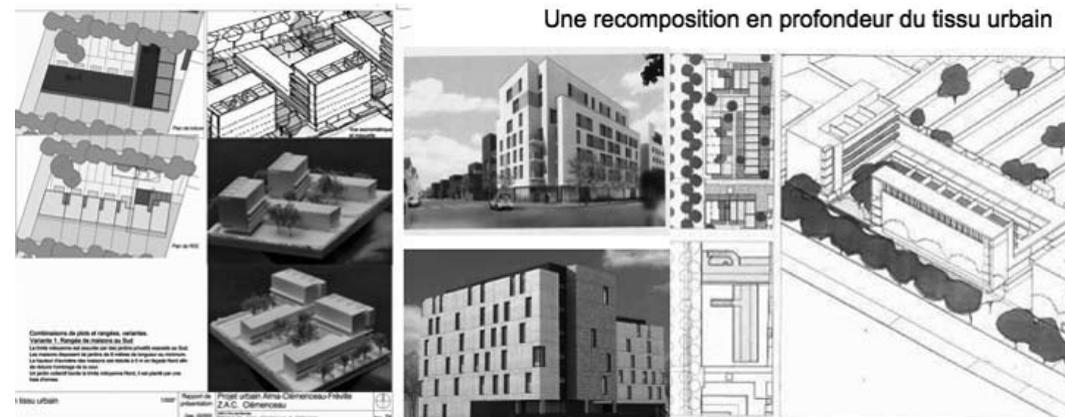
- gare Sud-Zac Quineleu : atelier Choiseul ;
- Zac de l'Alma : atelier du Midi ;
- Zac Rabelais-Rouault : Germe et Jam ;
- Zac Clemenceau : Germe et Jam ;
- mail Fréville et place de la Communauté : atelier Laverne, paysagiste ;
- Zac de la Porte-de-Nantes : BEG Ingénierie.

La Zac Clemenceau

L'inscription territoriale et urbaine de l'Hôtel d'agglomération est un enjeu primordial de la Zac. À la mission traditionnelle d'architecte de Zac s'est ajoutée la rédaction du cahier des prescriptions de la consultation de maîtrise d'œuvre organisée pour l'hôtel de Rennes-Métropole. Les premières études de la Zac ont conduit à décider que le périmètre du concours chevauchait le périmètre de la Zac de façon à ce que la conception



Zac Clemenceau,
axonométrie générale,
solution « 1 à 4 plots ».



monumentale du projet soit en interaction étroite avec elle. Le questionnement du concours visait à inscrire dans le tissu urbain recomposé un projet institutionnel dont la monumentalité devait être fondée sur :

- l'accessibilité du public et l'ouverture de l'édifice la plus large et la plus claire possible sur l'espace public,
- la situation territoriale et urbaine offerte par l'avenue reconfigurée en jardin linéaire et orientée en direction de la campagne et de la « ceinture verte » de Rennes.

Le projet lauréat de Patrick Berger et de Jacques Anziutti a été désigné notamment pour sa capacité à inscrire l'échelle architecturale du bâtiment et de son parvis en rapport avec l'échelle métropolitaine de l'axe sud. Son hypothèse d'implantation a conduit à reconsidérer en profondeur le dessin urbain d'origine. En isolant l'hôtel au milieu d'une place définie comme « la plus grande possible », de façon à ce que le bâtiment « rayonne » sur le territoire de l'agglomération, les lauréats ont renforcé la situation monumentale et métropolitaine de l'institution. Il en résulte une vaste place au creux du tissu urbain. Le « fond de place » est constitué par un immeuble tertiaire de hauteur constante, hissé sur un socle transparent de façon à mettre en perspective les immeubles de logements situés en arrière-plan du site. L'unité de matériau entre le sol et le « fond de place » doit donner l'impression d'un seul et même volume associant l'espace urbain et l'hôtel d'agglomération détaché du tissu environnant.

Par ailleurs, un pan de tissu urbain raccorde le grand ensemble du Blosne au quartier jardin de l'Alma. La continuité paysagère et l'espace ouvert des plots (le grand ensemble) se superposent à l'espace cloisonné et parcellisé des cours et des jardins (le quartier jardin). Ces quatre « villas-plots » inscrivent par quatre fois une cour minérale dans le dispositif continu des jardins et des haies bocagères.

Patrick Berger.



Patrick Germe.